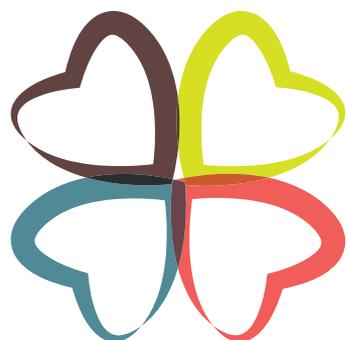


04

Mars - 2021



Le MAGAZINE

de la
Commune de

MONT



**Complexe
sportif**

**Dossier
Tiers lieu**

**Conseil
Municipal**

Mont Arance Gouze Lendresse



www.mairie-mont.fr

EDITO



« Traverser la crise

Après un an d'absence pour cause de pandémie qui a mis à mal notre organisation, nous avons entièrement réorientés nos services au public. Nous sommes de retour et revenons sur cette année 2020, marquée certes par la pandémie actuelle mais aussi par des beaux projets et de grands changements.

Comment ne pas commencer ici par un hommage à notre maire délégué Michel Camdessus. Michel est décédé en début d'année 2020. Il était l'engagement incarné, il était le visage de son village de cœur : Arance. Mais il était aussi

le défenseur de notre commune, notamment à l'échelon intercommunal. Merci Michel pour tout ce que tu as accompli et d'avoir été ce fidèle pilier à nos côtés dans tous nos projets.

Malgré cette perte lourde et difficile, un nouveau conseil municipal a été élu le 15 mars 2020 et installé le 18 juin du fait du confinement. Ces nouveaux visages n'ont pas attendu pour lancer de nouveaux projets et pour toujours défendre les intérêts de tous les habitants de la commune.

Car les projets ne se sont pas arrêtés avec la pandémie. Le complexe sportif et le boulodrome sont sortis de terre. Bastien Quintana a d'ailleurs été recruté pour gérer et développer les activités et animer ce futur complexe sportif. J'en profite pour également vous présenter Carole Guinodie, secrétaire à l'accueil, qui a remplacé Caroline partie travailler à la CCLO.

Côté projet, la montée de la rue du Vieux Mont a été sécurisée et aménagée pour tous, véhicules comme piétons. Elle finalise la phase 2 de travaux autour du parc du château et la requalification du centre bourg de Mont. Certaines personnes se posent des questions au sujet du château et de son parc que nous avons acquis en juillet 2018. Nous arrivons dans une phase de travail sur les besoins et les usages où vous serez mis à contribution. En effet, ce projet est conçu comme une œuvre collective où toutes les bonnes volontés seront sollicitées. Porteurs de projet, associations, ou simples curieux, venez débattre avec nous de l'avenir de ce lieu emblématique pour en faire un nouveau bien commun.

Les écoles d'Arance et de Lendresse ont été rénovées et ont trouvé une nouvelle vocation, notamment à titre associatif. Pourtant, toutes les activités culturelles, sportives ou autres sont malheureusement à l'arrêt total. J'espère que, quand les autorisations seront données l'ensemble des personnes pourront se retrouver en respectant les préconisations sanitaires bien sûr. Je remercie spécialement le club Toustems Youens et son président Robert pour l'attention portée aux membres du club.

Je ne peux terminer cet édit sans parler de la pandémie actuelle. En effet, la Covid-19 nous oblige à vivre différemment et masqué. L'ensemble du conseil municipal et les agents pensent fortement aux personnes âgées qui restent cloîtrées chez elles depuis de nombreux mois. Je pense aussi à cette jeunesse privée de sorties et d'activités. Je pense à nous tous pour qui le lien social a fortement été distendu. Il faudra retisser les liens, réapprendre la solidarité, dans l'espoir de lendemains festifs et partagés.

Malgré tout, la municipalité accompagne les familles dans la difficulté de la crise. Depuis 2020, une aide au permis de conduire et à la conduite accompagnée a été décidée par les élus pour offrir jusqu'à 500€. Car notre souci est et a toujours été de soutenir les familles, d'accompagner les jeunes dans leur mobilité professionnelle et surtout continuer à vivre malgré le virus. C'est notre engagement auprès de vous. Nous ne pouvons pas tout, mais nous prendrons notre part.

Je vous souhaite une bonne lecture. >>>

Jacques CLAVÉ Maire

Le magazine de la commune de Mont
20 rue du vieux Mont 64300 Mont
Directeur de la publication : Jacques Clavé
Rédaction et photos : Mairie de Mont & Sylvie Connan
Impression : Imprimerie Germain Mourenx
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales

Ancienne école d'Arance

L'ancienne école d'Arance a laissé place en plein milieu du confinement aux salles de peinture.

Ce projet cher à Michel Camdessus accueille les deux sections peinture de la commune hébergées par le passé dans le village de Lendresse où les locaux ne répondaient plus aux exigences d'accessibilité.

La section Peinture sur soie et Aquarelle du Foyer Rural se partagent les locaux.



Réhabilitation d'un logement à Arance



Présentation du nouveau Conseil Municipal

Le conseil municipal est l'assemblée délibérante élue de la commune. **À Mont, 15 élu(e)s le constituent. Élu le 15 mars 2020, le Conseil Municipal a été installé le 18 juin 2020 du fait du confinement.**

Le conseil municipal, est « chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de la commune ». Le conseil municipal élit son président, le maire, qui prépare et exécute ses délibérations.

Les conseillers sont élus pour une durée de 6 ans. Le conseil municipal se réunit 7 à 8 fois par an.

Ce sont les élus, représentants les citoyens, qui présentent les dossiers, participent aux débats et votent les délibérations. Vous pouvez retrouver les délibérations des conseils municipaux sur le site internet de la commune, mairie-mont.fr dans la rubrique : La Municipalité / Conseil Municipal / Date et Compte Rendus des Conseils et Archives.

Les pouvoirs et devoirs du maire sont définis par le Code général des collectivités territoriales.

Ses responsabilités sont les mêmes, quelle que soit l'importance de la commune et de ses services. Le maire est l'agent exécutif de la commune. Il convoque le conseil municipal dont il est le président. Il prépare et exécute les décisions du conseil municipal. **Il propose le budget, planifie les dépenses, passe les contrats et marchés publics.** Il est chef de l'administration communale. Il recrute le personnel et organise les services municipaux. Il est assisté des agents de la ville qui concourent à la mise en œuvre de l'intérêt général. **Il est secondé par ses maires délégués et adjoints qui, par délégation, exercent des fonctions précises.** Il est également agent de l'État, chargé de l'état-civil, de la révision et de la tenue des listes électorales, de l'organisation des élections ainsi que du recensement pour le service national. En outre, **il dispose d'attributions spécifiques en matière de police et de sécurité civile.** Dans ce cadre, il agit, selon le cas, sous le contrôle de l'autorité administrative (préfet ou sous-préfet) ou judiciaire (procureur).



Le Maire

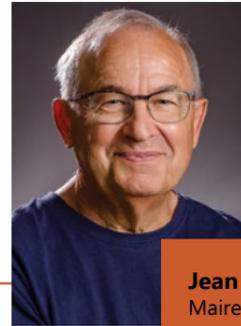
Jacques Clavé
Siège à la Communauté de Communes de Lacq Orthez

3 Maires délégués :

Désignés pour être les interlocuteurs directs et privilégiés des habitants des villages .



Marie Christine Baziard
Maire déléguée d'Arance



Jean François Letargua
Maire délégué de Gouze



Virginie Daubas
Maire déléguée de Lendresse

3 Adjoints :

Désignés par le conseil municipal pour épauler le Maire et les Maires Délégués dans leurs missions.



Véronique Etchart
1^{ère} adjoint en charge de la commission Ecole, Sociale, Animation et Association
Siège à la Communauté de Communes de Lacq Orthez



Jean Marc Lacoste
2nd adjoint en charge de la commission Travaux et Risques



Patricia Loquet
3^{ème} adjointe en charge de la commission Patrimoine Communal

8 Conseillers Municipaux :

Relais du maire, des maires délégués et des adjoints jouent un rôle de proximité avec les habitants des quatre villages et travaillent en commissions municipales pour instruire les dossiers mis à l'ordre du jour du conseil municipal.



Hervé HILLOOU
Conseiller Municipal



Joelle GRAUX
Conseillère Municipale



Pascal SALEFRANQUE
Conseiller Municipal



Cathy CAZENAVE
Conseillère Municipale



Bernard LAMASOU
Conseiller Municipal



Mélanie GUITTONEAU
Conseillère Municipale



Eric CAMGRAND
Conseiller Municipal



René LAPETRET
Conseiller Municipal

Aménagements sur le village de Mont

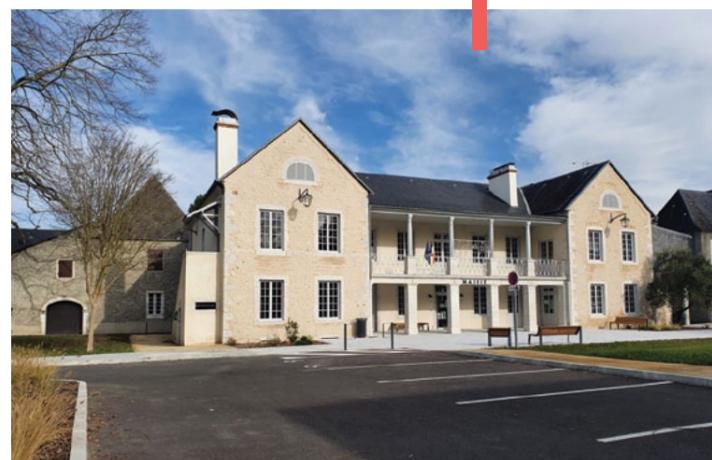


Aménagement de la montée



Boulodrome

Mairie



Cluses Insertions Sociales

La clause sociale permet à **des personnes rencontrant des difficultés socioprofessionnelles** de saisir l'opportunité d'un marché public de travaux, de services, ou de fournitures **pour s'engager dans un parcours d'insertion durable**, via la mise en situation de travail auprès d'entreprises.



Avec l'appui de l'association **Transition** basée au Centre Yves Dréau à Mourenx, **la commune a intégré dans les marchés du complexe sportif et de l'aménagement de la montée de Mont** ce type de clauses sociales.

Complexe sportif : 7 entreprises ont réalisé 639 heures d'insertion
Montée de Mont : 3 entreprises ont réalisé 772 heures d'insertion

Projets pour 2021 :

Gouze :
Aménagement du Cimetière de Gouze
Assainissement

Lendresse :
Aménagement de la plaine des sports

Les aides aux familles

La commune attribue **des aides aux familles** pour l'ensemble des activités scolaires et extrascolaires.



Ecole de musique aide 60% du coût réel, plafond subventionnable à 50€/mois et par enfant



Bourses d'enseignement supérieur formation professionnelle post Bac.
Base 300 € possibilité de majoration selon des critères sociaux



Colonies de vacances, stages sportifs, culturel : plafond subventionnable 35€/ jour (30 jours/an).



Transport scolaire : aide 50 % dans la limite de 75 €/enfant.



Nouveauté ! Participation au permis de conduire et à la conduite accompagnée : 500 euros dans la limite du reste à charge par foyer.

BAFA 35€/ jour.



Centre aéré : 90% du montant de la facture/ plafond 30 jours et uniquement pendant les vacances scolaires



Centre-Aéré

Pour les enfants entre 3 et 13 ans, si vous avez besoin d'un mode de garde les mercredis ou les vacances.

Le territoire de la CLO propose 4 centre-aérés répartis sur le territoire :

- **Centre de Loisirs Arthez de Béarn**
Tél : 05 59 67 49 10
- **Centre de Loisirs d'Artix « L'ilot aux loisirs »**
Tél : 05 59 02 56 13
- **Centre de Loisirs Lo Solan Mourenx**
Tél. : 05 59 71 68 55
- **Centre de Loisirs d'Orthez**
Tél : 05 59 69 00 83

Pour plus de renseignements, rendez-vous à l'accueil de la mairie ou sur le site internet rubrique : Aides aux familles dans l'onglet Enfance Jeunesse

Jeunes de 12 à 15 ans

Axe fort du mandat, les élus réfléchissent à la mise en place d'une politique jeunesse pour les 12-15 ans.

Un questionnaire sera envoyé prochainement aux jeunes de la commune pour connaître leurs attentes et développer avec eux leurs axes de développement.

Complexe Sportif

Après trois ans d'études et de travaux, le complexe a été livré début mars. Les aires de jeux seront ouvertes au public dès que le contexte sanitaire le permettra. Le complexe comprendra un terrain de padel, de soccer, un squash, une salle de gym, un trinquet, un mur à gauche, une salle de réunion et un espace restauratif.

Complexe sportif



Trinquet

Salle de gym



Soccer



Squash



Padel



Mur à gauche

Un projet d'animation et de développement :

Pour développer l'activité du complexe, l'objectif de la municipalité est de créer des projets communs entre la commune, le tissu associatif, les instances nationales d'état ou du mouvement sportif afin de proposer des animations cohérentes et variées à tous les profils d'utilisateur possibles.

Pour atteindre cet objectif, Bastien Quintana travaille sur :

- Des projets d'animation pour les plus jeunes
- Des projets d'inclusion entre sport associatif et sport adapté ou handisport
- Des projets de rencontres entre les écoles
- Une communication de proximité
- Une simplification des modes d'accès

Activités les mercredis matin

Dans le cadre d'une volonté de développement du complexe, la municipalité souhaite agrandir le panel d'activité à destination des enfants.

Actuellement, nous travaillons sur la mise en place d'un projet d'accueil tous les mercredis matin. L'idée est de proposer des activités sportives et culturelles sur des créneaux d'1h30, encadrées par du personnel qualifié, aux enfants afin qu'ils puissent venir s'amuser et se dépenser.

Une enquête a été faite en février auprès des familles pour sonder leurs attentes.



Bastien Quintana
Responsable de la gestion du complexe sportif de Mont

Bastien est un enfant du village, parti sur Toulouse à 16 ans pour un cursus de sport de Haut-niveau et obtenir une licence dans le management sportif, il revient dans la commune avec pour mission de développer les activités du complexe.

« Mon objectif est que les gens sachent qu'il se passe quelque chose à Mont, que les villageois y voient un lieu convivial et que ce complexe prenne un rayonnement territorial. »

TARIFS

	Padel	Soccer	Trinquet	Mur à gauche	Squash
Coût horaire	16€/h	40€/h	16€/h	16€/h	8€/h

Informations et Réservations

auprès de Bastien : sports@mairie-mont.fr
06 45 82 21 75

Suivi l'actualité du complexe sur les réseaux sociaux
Instagram / Facebook : Complexe Sportif de Mont



Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ?

Un concept novateur encore trop méconnu

Mais c'est depuis les années 2010 que le concept prend son essor avec l'usage massif des technologies autour d'internet. **C'est à partir de là que le travail à distance se généralise sans perdre le contact avec son entreprise.** Dès lors, on voit s'ouvrir dans les grandes villes des espaces de coworking où viennent se mêler travailleurs indépendants et salariés de grands groupes.

Mais le tiers-lieu ne s'arrête pas à cette seule notion. **Il permet aussi l'éclosion de projets pour les particuliers. Il est un lieu de rencontres, souvent symbolisé par un café où les personnes environnantes peuvent venir passer un moment de détente, travailler ou créer des projets en commun.** C'est ainsi, souvent sous l'impulsion de géo trouve-tout que des fablabs où ateliers de fabrication numérique voient le jour dans ces espaces.

A chaque lieu sa spécificité

On voit alors des créateurs s'emparer de ces machines devenues grand public : les imprimantes 3D. Des ateliers sont montés pour apprendre à s'en servir, on organise des repair café pour apprendre à bricoler son matériel informatique ou électronique. Mais surtout, **le tiers-lieu devient l'espace où les initiatives des habitants du territoire deviennent possibles.**

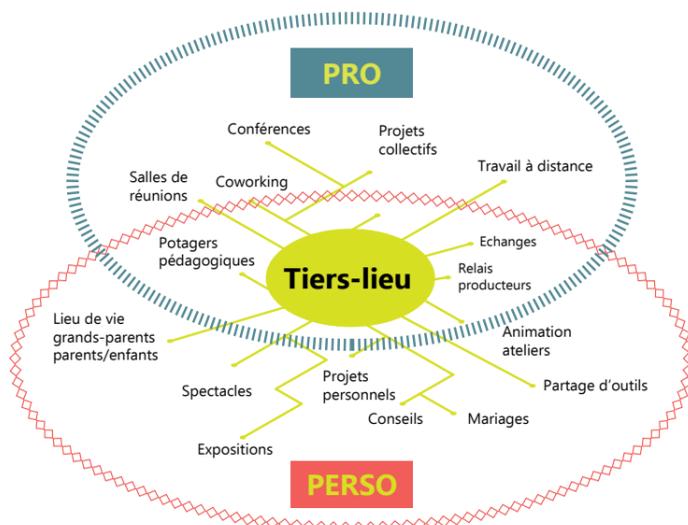
Car un tiers-lieu, c'est avant tout les personnes qui le composent. **Des entrepreneurs, des salariés en télé-travail, des créateurs ou de simples personnes ayant envie de participer à la vie de son village, de son quartier. Bref, de l'endroit où il vit.** De ce fait, la gouvernance de ces lieux est collective et collégiale. On y voit se développer des services partagés : salles de réunion, bricothèque (partages d'outils), ou tout autre mise en commun pouvant servir l'intérêt collectif.

Ce terme, un peu nébuleux, cache pourtant un concept intéressant et novateur. Il permet le croisement de deux mondes : celui du travail et celui de la maison ou du loisir. Tour d'horizon de ce qu'on peut y découvrir.

Tiers-lieu : une dénomination quelque peu barbare pour tenter d'expliquer un concept nouveau.

C'est des espaces de travail partagés et collaboratifs où la flexibilité et l'échange sont les maîtres-mots.

Ainsi, il définit un nouvel espace dans la vie quotidienne des personnes : **ce troisième lieu entre la maison (premier lieu) et l'entreprise (le deuxième).** C'est le sociologue américain Ray Oldenburg qui le premier a défini la notion au milieu des années 1980.



Tiers-lieu, lieu de vie

La dynamique collective autour de ces projets est fondamentale. C'est pour cela qu'elle **permet un échange entre les générations au travers d'exemples comme des potagers pédagogiques animés par des personnes âgées et à destination des plus jeunes.**

A ce titre, l'aspect environnemental de ces lieux n'est pas non plus à négliger. Ces logiques coopératives font par exemple éclore des services de ventes de paniers de fruits et légumes frais ou de boutiques reliant producteurs et consommateurs.

Pour autant, **tout se fait pour amener du neuf sur un territoire.** Pas question ici de copier un service déjà existant. Mais essayer de travailler avec les acteurs pour amener de la nouveauté ou une manière de penser une activité de manière différente.

Car le tiers-lieu, **c'est avant tout un lieu de vie. On y va pour se retrouver, pour profiter d'un concert ou d'une expo : culture y a toute sa place.** En bref, un tiers-lieu c'est avant tout la réunion des volontés des habitants d'un territoire d'ouvrir la possibilité à un espace pour créer, expérimenter et animer le territoire. **C'est donc un lieu fait par et pour ses acteurs. Donc à vous de jouer !**

Les motivations de la collectivité

« La création d'un tiers-lieu a été choisie pour le château de Mont suite à un appel à projet lancé par Monsieur le Maire et son Conseil Municipal.

A l'heure actuelle, nous sommes dans la concertation pour exprimer nos attentes à l'association retenue.

Nous attendons un diagnostic communal et territorial pour prendre en compte les besoins. Dans un monde où la dématérialisation fait foi, j'espère que l'on rendra ce lieu accueillant, participatif et surtout qu'il devienne Vôtre : le rendre ouvert à tous, remettre le social et l'humain au centre de nos préoccupations. »



Pascal SALEFRANQUE
Conseiller Municipal,
œuvre pour un tiers lieu
accueillant, participatif et
surtout qu'il devienne le VÔTRE.

Délégation d'élus en visite au tiers-lieu d'Arrette en 2019

Présentation des différents espaces et de la philosophie qui anime ce lieu.

«Au delà de mutualiser un outil de travail, nous partageons des valeurs.»
confie Sylvain,
fondateur de PIC NIC,
tiers-lieu créatif.



Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Pour l'accompagner dans l'élaboration d'un Tiers-Lieu, la collectivité a décidé de faire appel à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

Nous avons donc effectué une consultation puis avons décidé de **collaborer avec l'association Alchimie(s) représentée par son président Yann KREBER.**

Les missions de l'association Alchimie(s) étant de proposer à la collectivité une organisation du Tiers-Lieu, des modalités de gestion, et une organisation fonctionnelle des espaces. Il a également été demandé de prendre en compte les besoins du Territoire.

Pour ce projet d'avenir, **les élus ont naturellement pensé au Château et à son parc pour développer ce lieu de lien social et de rencontres.** Il représente le passé industriel et pourrait ainsi devenir le lieu du présent et du futur tourné vers l'innovation, la solidarité et l'ouverture sociale.

Présentation de l'association



par son président
Yann Kreber

Quelle a été la motivation initiale de la création de cette association ?

La création de cette association a été la suite logique de la rencontre de personnes d'horizons très différents. **Le lieu et son potentiel ont séduit, faisant germer des idées au sein du groupe et c'est naturellement que l'idée de créer un tiers lieu ici est née.** Ce mot « tiers-lieu » raisonnait en chacun de nous. L'association a été un moyen de se structurer et de gagner en légitimité, afin de répondre à l'appel à projet de la Mairie.

Quelles sont les lignes directrices de votre association ?

Du point de vue de la philosophie générale, **c'est d'inventer ce projet et de fédérer le plus de monde possible autour de ce dernier : des personnes ayant l'envie de partager une aventure humaine entre bienveillance et audace.** Permettre à chaque habitant de la commune d'apporter sa vision, ses idées dans un projet ouvert à tous. C'est ici l'idée de se réapproprier ce qui pourrait devenir un nouveau bien commun. D'un point de vue technique, **nous avons commencé un travail de préfiguration avec la mairie afin de co-construire le projet durant l'année à venir.** Puis nous renforcerons notre stratégie opérationnelle durant les travaux. Enfin nous basculerons dans la phase d'exploitation et d'animation du lieu.



Quel rayonnement est donné aux projets de cette association ?

L'esprit même du projet est d'être ouvert et innovant, et n'étant pas là pour concurrencer ou dupliquer ce qui existe déjà. Ensuite, il n'y a pas de limites.

Nous sommes justement en train de définir ses objectifs afin de préciser et concrétiser tout cela. On imagine un fort ancrage local et éventuellement un rayonnement national. Les activités seront à destination des citoyens, des entreprises, des associations et des porteurs de projet.

Quels sont les membres de cette association ?

A l'origine de l'association, il y a 7 personnes qui vivaient ou travaillaient sur le bassin ou ayant des liens avec le territoire. Elles constituent le noyau actif, le « conseil opérationnel » de l'association. Comme dans toutes les associations, il y a un bureau exécutif dont j'assume la présidence.

Peut-on devenir membre de cette association et participer au projet de développement du Tiers-Lieu de Mont ?

Evidemment ! C'est l'esprit même de notre démarche. Nous invitons chacun à se rapprocher de nous pour échanger des idées, des envies ou faire des propositions. Vous pouvez devenir adhérent pour être au cœur de l'aventure ou simplement pour nous soutenir. Aussi nous avons souhaité que le montant de la cotisation soit libre.

Contact Association :
Tél. : 06 75 03 04 07
contact@alchimie-s.fr



Yann KREBER
Président de l'association Alchimie(s)
Père de 2 enfants
Dirigeant d'Oyat Concept :
aménagement d'espaces ergonomiques

Portrait de Yann Kreber

« **Le projet de l'association Alchimie(s), sur la commune de Mont, est à la croisée de ce qui m'anime aujourd'hui, tant sur le plan personnel que professionnel.**

Il trouve ses racines dans une région que j'affectionne tout particulièrement. C'est grâce à ma compagne, originaire de Mont, que je me suis installé ici. Dès mon arrivée, **j'ai voulu être acteur à part entière du développement et du rayonnement de mon territoire d'adoption.** C'est ce que je m'efforce de faire, depuis 10 ans, à travers mes projets entrepreneuriaux et mon implication dans le tissu associatif.

Je dirige l'entreprise OYAT Concept & Solutions, en tant que Designer d'espace et de mobilier. J'imagine et je crée des espaces de vie, de travail, d'accueil ou de commerce. J'exerce mon métier avec passion et tends à mettre du bon sens dans chaque projet. J'aspire à ce que les lieux, quels qu'ils soient, jouent un rôle au-delà de leur usage premier.

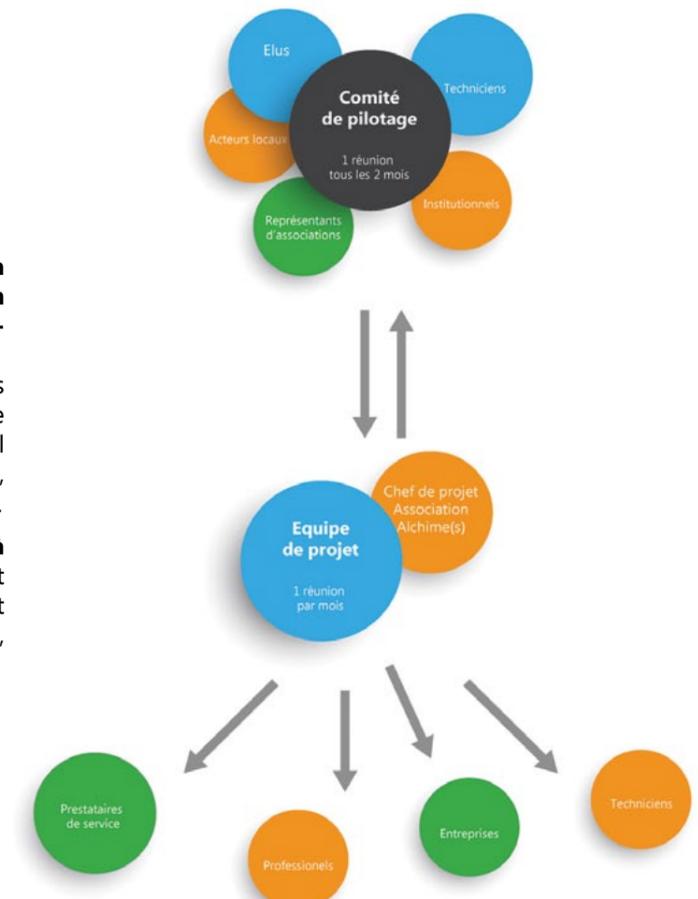
Je suis d'ores et déjà un adepte des espaces partagés, tel que les coworking ou les pépinières d'entreprises. Ils incarnent pour moi la solidarité et l'épanouissement. Ils sont propices aux rencontres, au partage et la coopération à autant de valeurs que je compte bien mettre au service de la réussite de ce projet. »

Organisation de la programmation du Tiers-Lieu :

Afin de travailler sur ce projet de Tiers-Lieu, **la collectivité a souhaité mettre en place un Comité de Pilotage pour décider des orientations qui seront données à ce Tiers-Lieu.**

Ce comité de Pilotage est constitué d'élus (Mr le Maire Jacques CLAVE, Mme Véronique ETCHART, Mr Jean François LETARGUA et Mr Pascal SALLEFRANQUE), de 2 agents de la collectivité, des membres de l'association et d'acteurs locaux.

Il est à noter que des partenariats forts ont déjà été engagés pour ce projet (Université de Pau et des Pays de l'Adour, la Chambre de Commerce et d'Industrie, le Conseil Régional, Lacq plus, la MFR, Indico...)



Bienvenue aux nouveaux arrivants !



Nous vous souhaitons la Bienvenue !

Vous venez d'aménager sur la commune de Mont, vous avez choisi notre commune pour son cadre de vie, sa situation géographique, ses services, son tissu associatif.

Pour vous tenir informé de la vie locale, n'hésitez pas à consulter régulièrement notre site internet mairie-mont.fr ; mais aussi les différents supports d'information à votre disposition : bulletin municipal, newsletters...

Enfin pour vous accompagner au mieux, nous vous proposons un récapitulatif des démarches nécessaires à effectuer :

- Effectuer votre inscription sur les listes électorales
- Faire modifier votre adresse sur la carte grise du véhicule (obligatoire)
- Faire modifier l'adresse sur les papiers d'identité (facultative)
- Inscrire votre enfant à l'école de la commune et au transport scolaire
- Signaler la composition de votre foyer auprès de la Communauté de communes de Lacq Orthez (en charge de la gestion des déchets)
- Faire modifier votre adresse auprès du Centre des Finances Publiques
- Demander la réexpédition de votre courrier
- Signaler votre changement d'adresse auprès : des caisses de Sécurité Sociale et Allocations Familiales, de votre employeur, banque, assureur, mutuelle, etc.

Pour faciliter vos démarches, un service de changement d'adresse en ligne a été mis en place à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>



Dépôts sauvages !



Trop de déchets jonchent les espaces publics et les bords des voies communales.

Tout type de déchet déposé sur la voie publique en dehors des conditions et horaires de collectes expose le contrevenant à une amende allant de 68 à 450 € (article R633-6 du Code Pénal).

Nouveau visage à l'accueil de la Mairie



Carole GUINODIE, a intégré la mairie le 1^{er} juillet 2020, suite à la mutation de Caroline GASTREIN au service urbanisme de la CCLO.

Lotissement Vallée de la Geoule



Composé de 9 lots entre 1 100 et 1 500 m² au tarif de 43 € ou 50 € le m², certains sont toujours disponibles.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie.

Sauvegarder nos administrés

Depuis le mois de décembre 2020, la commune en collaboration avec les services de l'Agence Publique de la Gestion Locale, travaille sur l'élaboration du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et la finalisation du Plan Communal de Sauvegarde.

Ces documents vont permettre aux administrés de connaître les risques naturels et technologiques de notre commune mais également les moyens de sauvegarde et de protection qui sont mis en place par la collectivité.

Le DICRIM, qui vous sera remis prochainement et qui sera à votre disposition sur le site internet de la Mairie de Mont, fournit les données nécessaires au citoyen au titre du droit à l'information.

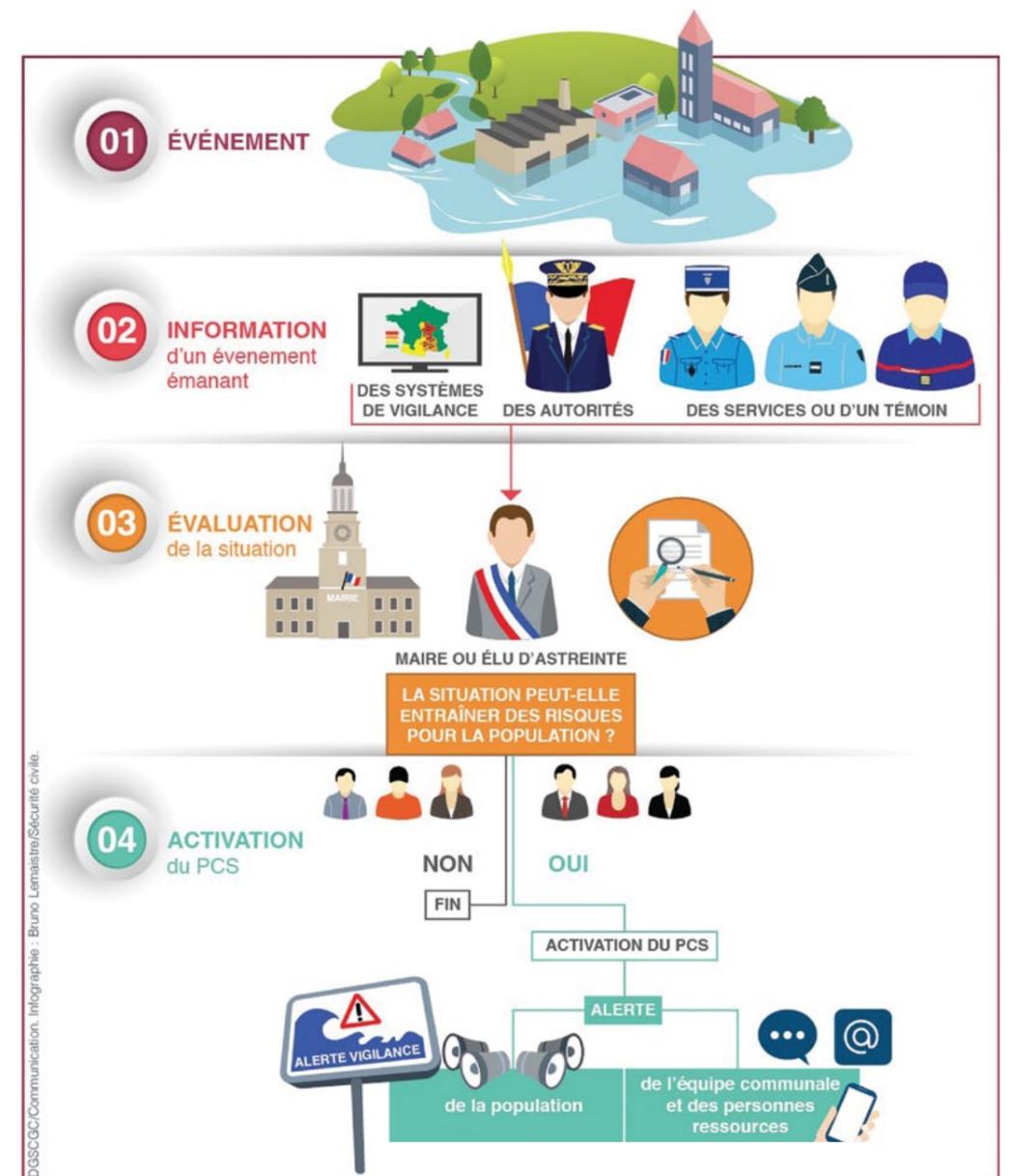
Il contient principalement :

- La connaissance des risques naturels et technologiques dans la commune,
- Les mesures prises par la commune, avec des exemples de réalisation,
- Les mesures de sauvegarde à respecter en cas de danger ou d'alerte
- Le plan d'affichage de ces consignes

Afin d'être informé en temps réel des consignes de sécurité lors d'un événement naturel ou technologique nous vous conseillons de vous inscrire à la Newsletter de la Mairie de Mont en vous rendant sur le site de la Mairie de Mont www.mairie-mont.fr et en indiquant votre adresse mail au niveau de l'espace « Recevez par email les actualités de la Mairie de Mont »

Le Plan Communal de Sauvegarde permettra de mettre en place les modes opératoires de gestion de la crise.

Il sera le cahier de route indispensable dans la gestion de la crise par les élus, les secours...



Adieu Michel, grand serviteur de nos villages !

Le 21 février dernier, déjà un an que Michel Camdessus, figure emblématique du village, nous a quitté. La mort de Michel, nous l'avons tous pris comme un coup de massue. Malgré sa santé fragile, Michel trouvait pourtant toujours la ressource de revenir, même de revenir plus fort. Je vais tenter modestement de lui rendre ici un hommage à la hauteur de l'homme qu'il était. **Michel s'est engagé très jeune pour servir les autres. Un engagement long, à défendre bec et ongles les intérêts de notre**

commune et de son village : Arance. Car Michel incarnait le mieux nos villages. La qualité des équipements sur chaque village qui constitue notre belle commune témoigne de cet engagement. Michel, c'est plus de trente ans au service des administrés de nos 4 villages, ainsi qu'au service de la communauté des communes de Lacq puis de Lacq /Orthez.

Michel était un personnage qui ne laissait personne indifférent. Sa gentillesse et sa disponibilité n'étaient plus à démontrer. La parole pondérée, mesurée il était entièrement dévoué au service du collectif. Il était notre sage comme j'aimai le lui dire cela ne l'empêchait pas de lever le ton quand il le fallait, mais toujours sans éclats de voix, le regard perçant, toujours fixé vers l'avenir.



Michel était un agriculteur des temps modernes, doté d'un esprit très ouvert. Michel, homme intelligent, avait fait des nouvelles technologies son dada. Lors de ce dernier mandat, à la CCLO il était devenu « Monsieur Fibre » et plus généralement « Monsieur Numérique ». Une place de vice-président qu'il a assumé comme il a toujours fait. **Michel n'était pas dans l'esclandre, il avançait ses positions sans grand bruit mais avec une détermination immuable. Et surtout par beaucoup de travail.**

Il savait qu'une commune ne se résumait pas qu'à l'économie industrielle ou agricole mais à une certaine qualité de vie. Aussi, il a poussé à la roue pour que la médiathèque intercommunale voit enfin le jour. **Il était l'élu qui a suivi le dossier au long cours. Toujours se battre dans l'ombre, c'est encore une preuve de sa grandeur.**

Michel était grand par sa taille mais par son caractère et sa générosité également. Servir le collectif, sans se soucier des intérêts particuliers mais être au service du plus grand nombre.

Un homme ne meurt pas vraiment tant qu'il n'est pas oublié. On fera en sorte de te faire vivre encore longtemps. Ton modèle en inspirera plus d'un, c'est certain, moi le premier.

Jacques Clavé, Maire de Mont



Michel CAMDESSUS
nous a quitté le 21 février dernier.

Etat Civil 2020

Naissances :

Samy EL ABIDI
Inès DA FONSECA BARRADAS
Alexandre ROXO
Léo BAÏSE
Théo RIBEIRO
Yasmine KERRAD
Emma, Claudine WEBER
Jade, Marie, Josiane MOU-
VEAUX LACERENZA
Léo, Jean MARTIN
Naëlya MOREAU
Myléna MUNCH
Noaïm LAGNAOUI
Zoé, Dehbia DEVILLE

Mariages :

Jean-Pierre GUILLORIT et
Adela SANCHEZ

PACS :

Elise, Pauline MOUSQUÉ et
Maxime BODENNEC
Marion LARRAZET et Florian
NAVAILLES-ARGENTAA
Marlène MARZINOTTO et
Cyril CORTES
Amandine GRAUX et Nicolas,
Alain BODEÏ
Marie TOULOUSE et Olivier
CLAVÉ

Ils nous ont quitté :

Christian CAPITAIN
Urbain COSTEMALE-LACOSTE
Michel CAMDESSUS
Marie CAMDESSUS
Bénédicto LARREA ERLANZ
Simone DUCOURNEAU
Anna BEDOUREDE
Jean-Pierre POUYMAYOU
Kévin JONES
Pierre MARIA
Françoise CASTAING
Yvette BORDENAVE

Mairie de Mont du lundi au jeudi de 13 heures 30 à 17 heures 30
et le vendredi de 14 heures à 17 heures 30.
La mairie est ouverte le matin uniquement sur rendez-vous.

20 rue du Vieux Mont
64300 MONT - Téléphone : 05 59 67 64 63
Courriel : accueil@mairie-mont.fr

Site de la Communauté de Communes de Lacq Orthez
www.cc-lacqorthez.fr

